face palmaire soit placée en avant et en haut : dans cette position, si le pouce est dirigé vers la cuisse droite de la mère, c'est la main droite; s'il est dirigé à gauche, c'est la main gauche ; pour savoir ensuite où est la tête, il suffit de glisser le doigt jusqu'au creux axillaire.

Le conseil que nous venons de donner est infaillible pour reconnaître quelle est la main qui fait procidence, malheureusement on l'oublie. Nous croyons donc qu'il est préférable que l'opérateur remarque simplement à laquelle de ses deux mains ressemble exactement la main du fœtus et le diagnostic sera tout à fait assuré, car, au volume près, la main droite d'un adulte est exactement faite comme la main droite d'un fœtus et toutes les mains gauches sont calquées sur le même modèle, tandis que de notables différences séparent une main droite d'une main gauche dans l'arrangement réciproque des différentes parties qui les composent.

Lorsque la main pend à l'extérieur de la vulve, il suffit, le plus souvent, de la regarder avec soin pour établir son diagnostic. Alors, en effet, si le dos de la main est tourné vers la cuisse droite, la tête est à droite; s'il est tourné vers la cuisse gauche, la tête est à gauche. Le petit doigt dirigé vers le coccyx indique que le plan dorsal du fœtus est tourné vers les lombes de la mère; le petit doigt dirigé vers le pubis indique que le plan dorsal est en avant.

Nous avons insisté sur le diagnostic, parce que nous pensons qu'il est très-important, dans les présentations du tronc, de bien savoir quel est le côté qui se présente, puisque l'accoucheur doit toujours chercher à pratiquer la version. Si les détails dans lesquels nous sommes entrés sont difficiles à suivre dans une simple lecture, ils s'éclairciront beaucoup en face d'un mannequin.

§ III. — Mécanisme.

Lorsque le tronc se présente au détroit supérieur, l'accouchement requiert presque toujours l'intervention de l'art. Dans quelques cas rares, cependant, et que l'on doit considérer comme tout à fait exceptionnels, la nature se suffit à elle-même. Alors l'expulsion du fœtus peut avoir lieu de deux manières : ou bien, en effet, sous l'influence des seules contractions utérines, l'épaule qui se présente est chassée du détroit supérieur pour faire place à une des extrémités du fœtus; il y a alors changement de présentation, et l'on désigne ce fait sous le nom de *version spontanée;* ou bien l'épaule qui se présente descend dans l'excavation, s'engage la première au détroit inférieur, et malgré cela, le siége, balayant toute la face antérieure du sacrum et du périnée, vient le premier se dégager au devant de la commissure postérieure de la vulve : c'est ce dernier mécanisme qu'on a nommé *évolution spontanée.*

1° Version spontanée.

Lorsque, le travail étant commencé, les membranes ne sont pas encore rompues, le fœtus jouit parfois d'une très-grande mobilité dans la cavité amniotique. On conçoit facilement que, dans ces cas, il puisse sans peine, avant l'écoulement du liquide amniotique, changer de position ; car on l'a vu présenter ainsi, durant la première période du travail, les différents points de sa surface extérieure. Tantôt c'est la tête qui remonte pendant que les fesses descendent; tantôt, au contraire, ce sont les fesses qui s'élèvent vers le fond de l'utérus, et la tête qui vient se placer au détroit supérieur. On a dû, par conséquent, admettre deux variétés de version spontanée : 1° la *version spontanée céphalique;* 2° la *version spontanée pelvienne.*

C'est le plus souvent avant ou peu de temps après la rupture des membranes qu'a lieu la version spontanée; cependant, dans certains cas, elle s'est opérée longtemps encore après l'écoulement des eaux. Le fait suivant, rapporté par M. Velpeau, donnera une idée très-exacte de ce qui a lieu dans ces cas : « Une jeune femme, enceinte pour la seconde fois, entra à l'hôpital à dix heures du matin. Le col était encore peu dilaté ; toutefois je pus reconnaître l'épaule gauche en seconde position. Les eaux ne s'écoulèrent qu'à trois heures de l'après-midi; je ne voulus point aller à la recherche des pieds : les douleurs n'étaient ni très-fortes, ni très-fréquentes, et je n'étais pas sans quelque confiance dans les assertions de Denman. A huit heures, l'épaule est sensiblement rejetée vers la fosse iliaque gauche, et je puis facilement sentir l'oreille à droite. A onze heures, la tempe est presque au centre de l'orifice, l'énergie des contractions est augmentée, et le col est complétement effacé. A minuit, le vertex s'abaisse, la tête s'engage, et dans l'espace d'une heure le vertex est expulsé en position occipito-cotyloïdienne droite [1]. »

Cette observation, dans laquelle la marche du travail a été suivie et décrite pas à pas, est très-propre à faire comprendre le mécanisme suivant lequel s'opère la version spontanée céphalique. On conçoit facilement que les choses se passeraient de la même manière si le siége, au lieu de la tête, descendait vers le détroit supérieur ; et, dans ce cas, par exemple, l'épaule, au lieu d'être chassée vers la fosse iliaque gauche, aurait été poussée vers le côté droit de la mère. On aurait vu successivement paraître au détroit supérieur le côté de la poitrine, des lombes, la hanche et la fesse gauches, et le siége s'engager dans l'excavation.

Dans la présentation de l'épaule, le bras et la main peuvent pendre dans le vagin et même hors de la vulve. Cette dernière circonstance n'exclut pas la possibilité de la version spontanée. Seulement il est bon de se rappeler que le bras peut alors remonter complétement dans la cavité utérine, ce qui arrivera presque certainement, si c'est l'extrémité pelvienne qui descend dans l'excavation; mais qu'il peut aussi se placer sur un des côtés du bassin, et laisser descendre la tête à côté de lui : la présentation de l'extrémité céphalique se compliquera alors de la procidence du bras et de la main.

(1) Je ne ferai qu'une courte observation. La conduite de M. Velpeau est légitimée par le désir qu'il avait de vérifier des opinions à cette époque (en 1825) en litige; mais les jeunes praticiens doivent se garder de pareils expériments. Entre les mains d'un homme tel que M. Velpeau, la version, à une époque avancée du travail, eût été chose facile : mais il ne faut jamais oublier que, dans les présentations du tronc, le moment le plus favorable à la version artificielle est celui qui est le plus rapproché de la rupture des membranes.

Dans l'état actuel de la science, il est assez difficile d'indiquer les causes sous l'influence desquelles c'est tantôt la tête, tantôt le siége qui, dans les cas de version spontanée, vient ainsi prendre la place qu'occupait l'épaule au détroit supérieur. Toutefois je suis porté à penser que l'irrégularité des contractions n'y est pas étrangère. Nous parlerons plus loin de ce que les accoucheurs allemands ont décrit sous le nom de *contractions partielles de la matrice*. Nous verrons que dans certains cas l'organe semble ne se contracter que dans une certaine partie de son étendue, l'autre se resserrant avec beaucoup moins de force, et même restant complétement inerte. Eh bien, sans pouvoir citer aucun fait à l'appui de mon opinion, je crois fortement que c'est dans une semblable condition des parois utérines que doit surtout s'opérer la version spontanée. Si l'on suppose en effet que, le fœtus étant placé en position céphalo-iliaque gauche de l'épaule droite, le côté gauche de la matrice se contracte seul, le côté droit restant inerte, on comprendra facilement que tout l'effort expulseur, s'exerçant alors sur la tête, aura pour résultat de l'abaisser vers le centre du détroit supérieur. Ce mouvement de l'extrémité céphalique sera d'autant plus facile que l'inertie de la paroi latérale droite de l'utérus n'opposera aucun obstacle à l'élévation de l'extrémité pelvienne. Que si, au contraire, dans la même position du fœtus le côté droit de la matrice se contractait seul, il est évident que le siége seul recevrait l'impulsion des efforts utérins et que l'on verrait s'opérer la version spontanée podalique [1].

2° Évolution spontanée.

Le mécanisme de l'*évolution spontanée* est beaucoup mieux connu, et nous retrouvons dans sa description toutes les divisions du mécanisme de l'accouchement naturel dans les présentations du sommet et de la face.

M. Velpeau a également admis une évolution spontanée céphalique, et une évolution spontanée pelvienne. Nous ne concevons l'évolution spontanée céphalique que dans les avortements, ou dans les cas où le fœtus est complétement putréfié. Aussi ne parlerons-nous que de l'évolution pelvienne.

Soit, par exemple, une première position de l'épaule droite (céphalo-iliaque gauche de l'épaule droite). Nous nous rappelons que, dans cette variété, l'extrémité céphalique est placée dans la fosse iliaque gauche, le siége dans la fosse iliaque droite, le plan dorsal du fœtus est en avant, son plan sternal en arrière. Son grand axe est à peu près placé dans la direction du diamètre transverse.

Immédiatement après la rupture des membranes, le liquide amniotique s'écoule presque en totalité. L'utérus revient fortement sur lui-même, et, pressant de toutes parts sur le tronc du fœtus, tend à engager la partie qui se présente dans l'excavation.

A. *Premier temps. Pelotonnement.* — Sous l'influence des contractions utérines, le grand axe du fœtus se fléchit fortement sur le côté opposé à celui qui

[1] Je dois à la vérité de dire que déjà Wigand avait avant moi donné une explication semblable.

se présente ; dans le cas que nous étudions, la tête est renversée sur le côté gauche, le siége sur la hanche du même côté.

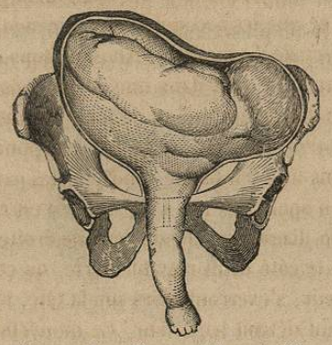

Fig. 88. — Première position de l'épaule droite.

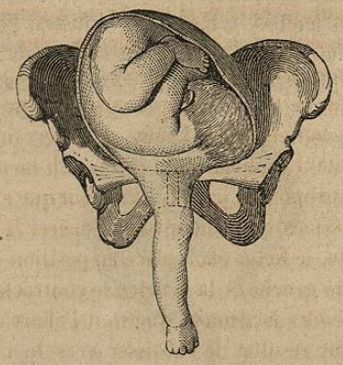

Fig. 89. — Même position pendant le mouvement de descente.

B. *Deuxième temps. Engagement.* — Commence alors un second temps : à mesure que les contractions se renouvellent, l'épaule tend de plus en plus à se rapprocher du détroit inférieur, et le tronc du fœtus, ployé en double, s'engage profondément dans l'excavation. Mais ici se présente la même difficulté que dans les positions de la face (voy. *Position de la face*). Il est impossible à l'épaule, le tronc étant ainsi placé transversalement, d'arriver jusqu'au détroit inférieur sans que la tête s'engage avec le tronc dans l'excavation, ou bien sans que le côté du cou soit assez long pour mesurer toute la longueur de la paroi latérale de l'excavation. Or, nous avons vu que cela était impossible (voy. *Mécanisme des positions de la face*). Le mouvement de descente de l'épaule est donc borné par la longueur du cou.

C. *Troisième temps. Rotation.* — Survient alors un mouvement de rotation, par suite duquel le grand axe du tronc de l'enfant, qui était placé transversalement, se place dans une direction presque antéro-postérieure, de manière que l'extrémité céphalique est placée au-dessus de la branche horizontale du pubis, près de l'épine de cet os, et le siége au-dessus ou plutôt au devant de la symphyse sacro-iliaque. Ce mouvement de rotation étant opéré, le mouvement de descente peut maintenant se compléter, puisque le côté du cou se place derrière la symphyse des pubis, dont il peut mesurer toute la longueur. Aussi voit-on apparaître à la vulve, tout l'avant-bras et le bras, et le bras et l'épaule venir se placer sous la symphyse des pubis.

D. *Quatrième temps. Dégagement du tronc.* — Sous l'influence d'efforts utérins très-considérables, le tronc, ployé en double, est poussé tout entier dans l'excavation; l'épaule ne peut plus descendre, parce qu'elle est arrêtée par le peu de longueur du cou. La force expulsive agit alors sur l'extrémité pelvienne, qui, poussée de plus en plus vers le plancher du bassin, parcourt toute la face antérieure du sacrum, appuie, déprime et pousse fortement en avant le périnée :

bientôt la vulve s'entr'ouvre, et l'*acromion restant toujours placé sous la symphyse,* on voit apparaître au devant de la commissure postérieure de la vulve d'abord la partie supérieure et latérale de la poitrine, la partie inférieure, le côté des lombes, la hanche, les cuisses, puis enfin toute l'étendue des membres inférieurs qui se déploient à l'extérieur : il ne reste plus dans l'excavation que la tête et le bras gauche. Ce dernier mouvement doit être considéré comme le qua-

Fig. 90. — Position du fœtus après le mouvement de rotation, et au moment où commence le mouvement de dégagement.

Fig. 91. — Même position, dégagement plus avancé.

trième temps du travail, et être nommé *temps de déflexion* ou de dégagement. Il a pour centre l'épaule placée sous la symphyse, et, si de ce centre on tire des lignes qui viendront aboutir à tous les points du côté du fœtus, on aura tous les rayons qui franchissent le diamètre antéro-postérieur du détroit inférieur.

E. *Cinquième temps. Rotation de la tête.* — Le tronc étant dégagé, on retrouve dans l'évolution spontanée les mêmes conditions que dans l'accouchement par le siége. Au cinquième temps, la tête subit donc un mouvement de rotation qui ramène l'occiput derrière l'articulation des pubis.

F. *Sixième temps. Expulsion de la tête.* — Enfin, dans le dernier temps, la tête se dégage comme dans l'accouchement par le siége.

Tel est très-exactement le mécanisme suivant lequel s'opère l'évolution spontanée, dans le cas où le plan postérieur du fœtus était primitivement en avant, par conséquent dans la première position de l'épaule droite, et dans la seconde de l'épaule gauche. Il n'y aurait de différence, pour cette dernière, que dans le mouvement de rotation qui s'opérerait en sens contraire, c'est-à-dire de droite à gauche et d'arrière en avant pour la tête, et de gauche à droite et d'avant en arrière pour le siége.

Mais lorsque le plan sternal du fœtus est primitivement dirigé en avant, comme dans la première de l'épaule gauche et la seconde de l'épaule droite, les choses

se passent un peu différemment. M. P. Dubois, qui a eu l'occasion de voir deux cas semblables, m'a dit que, au moment où le siége se dégageait au devant de la commissure antérieure du périnée, tout le tronc du fœtus éprouva sur lui-même un mouvement de torsion qui ramena encore en avant et en haut le plan dorsal du fœtus, qui, sans ce mouvement de torsion, eût été dirigé vers l'anus. De sorte que, et c'est, il faut l'avouer, une chose bien remarquable, nous retrouvons encore ici la loi générale que nous avons vue régir tout l'accouchement naturel : *Quel que soit le rapport primitif du plan postérieur du fœtus, il vient en définitive se mettre en rapport avec les parties antérieures du bassin.*

Comme je le disais en commençant, il est facile de soumettre le mécanisme de l'évolution spontanée aux mêmes divisions que l'accouchement par la face. Nous avons, en effet, un premier temps de *flexion* du tronc du fœtus sur le côté opposé à celui qui se présente, un second temps de *descente*, interrompu par le troisième mouvement ou temps de *rotation*, enfin un quatrième temps de *déflexion* ou de *dégagement*. Viennent ensuite le cinquième et le sixième temps, pendant lesquels la tête subit d'abord un mouvement de rotation pour être enfin expulsée.

§ IV. — Pronostic.

Nous répétons encore, parce qu'il nous paraît important que cela reste gravé dans l'esprit, que, dans les présentations du tronc, l'expulsion spontanée du fœtus est un fait tout exceptionnel, et sur lequel, à moins de supposer un avorton, il ne faut jamais compter ; que l'art doit intervenir, dans tous les cas, dès que les conditions nécessaires à cette intervention existent. (Voy. *Version.*)

En consultant, en effet, les faits publiés, même en réfléchissant seulement au mécanisme suivant lequel cette expulsion a lieu, on voit qu'elle doit exposer la femme à un travail des plus douloureux et des plus longs, et le fœtus à une pression tellement violente, que sa mort doit en être souvent la conséquence. Sur cent trente-sept enfants, cent vingt-cinq sont morts, suivant les résultats fournis par M. Velpeau. Il ne faudrait pas croire cependant, comme l'ont fait quelques personnes, que cet accouchement n'est admissible que pour les avortons. Des faits trop nombreux militent contre cette opinion pour qu'on puisse l'admettre encore aujourdhui. Burns, cherchant à en démontrer la possibilité physique, fait remarquer avec raison que le plus grand diamètre est de cinq pouces et demi (mesure anglaise) ; souvent même ce diamètre peut n'avoir que cinq pouces, c'est-à-dire 13 centimètres et demi, et être réduit, d'une manière assez notable, par la compression que subissent toutes les parties. Pour peu qu'on suppose les dimensions du bassin légèrement au-dessus de l'état normal, il n'y a rien là de physiquement impossible, comme on l'a dit et répété, sans doute sans y avoir mûrement réfléchi.

Les circonstances qui rendront plus facile et plus probable l'évolution spontanée sont : un accouchement avant terme, la petitesse du fœtus, la large conformation du bassin, l'énergie des contractions, le peu de résistance des parties

molles, de nombreux accouchements antérieurs, la facilité avec laquelle la femme accouche ordinairement d'enfants volumineux. Les circonstances opposées la rendront très-difficile, si ce n'est complétement impossible.

ARTICLE VI

RÉSUMÉ DU MÉCANISME DE L'ACCOUCHEMENT EN GÉNÉRAL.

Rien n'est plus curieux que le mécanisme de l'accouchement, et, quelle que soit la présentation, on retrouve dans les mouvements que le fœtus exécute au moment de son expulsion une uniformité constante qui a excité l'attention de tous les accoucheurs modernes, et parmi eux il faut citer au premier rang MM. P. Dubois et Jacquemier. Après eux M. le professeur Pajot a enfin nettement formulé la loi unique du mécanisme et l'a appliquée à toutes les présentations. « Pour nous, dit » cet auteur, tous les accouchements, au point de vue des phénomènes méca- » niques, sont soumis à la même loi. *Il n'y a réellement qu'un seul mécanisme* » *d'accouchement, quelles que soient la présentation et la position*, pourvu que l'ex- » pulsion s'exécute spontanément, c'est-à-dire sans intervention de l'art, et se » fasse à terme, les avortements ne donnant pas lieu à des expulsions régulières. » (Pajot, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*)

Nous acceptons complétement cette manière de voir, et nous répétons que tous les accouchements spontanés obéissent à la même loi dans leur mécanisme. La partie fœtale est d'abord modifiée dans son volume ou sa direction pour s'adapter à l'ouverture du détroit supérieur, puis elle descend dans l'excavation et tourne au niveau du détroit inférieur pour présenter ses grands diamètres aux grands diamètres du bassin; ce n'est qu'après avoir exécuté cette série de mouvements qu'elle est définitivement expulsée et qu'elle franchit la vulve.

Pour faire passer plus complétement cette simplicité du domaine des faits dans le domaine de la théorie, nous avons pensé qu'il y avait avantage à modifier la classification des différents temps de l'accouchement. Les classifications les plus nouvelles, quoique admirablement simplifiées, manquent en effet d'une uniformité complète et présentent çà et là quelques lacunes et quelques contradictions. C'est ainsi que dans l'accouchement par le sommet ou par la face on décrit cinq temps. Les quatre premiers sont réellement exécutés par la tête, puis on décrit la rotation du tronc dans le cinquième et dernier temps, sans s'arrêter à son expulsion définitive, qu'on ne fait que mentionner. On laisse ainsi dans l'ombre le dégagement du tronc, et l'on expose les élèves à méconnaître une cause importante de dystocie décrite par M. Jacquemier : je veux parler du volume exagéré des épaules. La tête expulsée, on décrit un cinquième temps pour la rotation du tronc ; ne convient-il pas d'être logique jusqu'au bout et de décrire un sixième temps pour son expulsion ?

Dans l'accouchement par le siége, on décrit habituellement quatre ou même cinq temps : il est utile, en effet, d'admettre avec MM. P. Dubois et Pajot un premier temps pour l'amoindrissement et le pelotonnement de la présentation ; puis l'engagement, la rotation et l'expulsion du tronc correspondent au deuxième, troisième et quatrième temps. Jusque-là il y a uniformité entre l'accouchement par l'extrémité céphalique et l'accouchement par le siége ; mais au cinquième temps on décrit ici pêle-mêle et la rotation intérieure de la tête et son expulsion définitive. Le cinquième temps, qui, dans une nomenclature uniforme, devrait rappeler des choses semblables, semble indiquer qu'il y a une différence notable entre les

différents accouchements. C'est en effet dans ce même cinquième temps que, dans l'accouchement par le sommet, le tronc tourne sans être expulsé, tandis que, dans l'accouchement par le siége, la tête pivote et est expulsée tout à la fois. Il convient, pour faire cesser cette oppositon apparente, de dédoubler pour ainsi dire le cinquième temps de l'accouchement par le pelvis et de décrire un cinquième temps pour la rotation intérieure de la tête et un sixième temps pour son expulsion définitive. Réunir ces deux temps en un seul ce serait en effet vouloir confondre deux mouvements aussi différents que le troisième et le quatrième de l'accouchement par le sommet.

Pour faire disparaître ces imperfections, ces contradictions, nous avons décrit six temps dans le mécanisme de chacune des présentations ; c'est là une innovation qui a l'avantage de montrer très-nettement que partout ce mécanisme est uniforme. Nous avons déjà développé ces idées dans nos cours, dans le texte de l'*Atlas complémentaire de tous les traités d'accouchements* de Lenoir, et l'un de nos élèves en a fait le sujet de sa thèse inaugurale. (Granier, *Thèses de Paris*, 1863, n° 98.)

Pour bien comprendre l'uniformité des lois générales du mécanisme de l'accouchement, il faut d'abord remarquer que le fœtus, tel qu'il est pelotonné dans la cavité utérine, les membres accolés au thorax et le cou caché entre la base de la tête et le haut de la poitrine, ne se compose en réalité que de deux parties distinctes : la tête et le tronc. Imaginons pour un instant que ces deux parties soient séparées et indépendantes, et qu'elles se présentent l'une après l'autre, nous aurons quatre temps pour l'expulsion de chacune d'elles. La tête, en effet, se fléchirait, s'engagerait, tournerait et sortirait ; le tronc se pelotonnerait, s'engagerait, tournerait et sortirait. Cette succession de phénomènes ne serait en outre nullement modifiée, suivant que l'engagement de la tête précéderait ou suivrait l'engagement du tronc. L'accouchement de chacune des deux parties fœtales offrirait donc à l'observateur des phénomènes similaires, et rien n'est moins sûr si l'on considère que la coupe de chaque présentation donne à peu près une figure ovale, dont les grands et les petits diamètres doivent s'adapter de la même façon à la courbure et à la forme des voies génitales.

Laissant de côté l'hypothèse, si l'on examine attentivement un fœtus, ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'il est véritablement formé de deux masses superposées, la tête et le tronc ; mais ces deux parties sont réunies l'une à l'autre par le cou, elles ne peuvent donc pas progresser l'une sans l'autre, et pendant que la première partie qui s'engage exécute ses quatre mouvements d'amoindrissement, d'engagement, de rotation et de dégagement, la seconde partie fœtale s'est déjà elle-même pelotonnée et engagée, c'est-à-dire qu'elle a exécuté ses deux premiers mouvements.

D'un autre côté on remarque, en examinant un fœtus, que les grands diamètres des deux parties fœtales superposées (tête et tronc) sont dirigés en sens inverse, d'avant en arrière pour la tête et transversalement pour le tronc. Ces deux grands diamètres se coupent donc à angle droit, ce qui fait que, quand l'une de ces deux masses fœtales sera bien dirigée pour sortir du bassin, l'autre sera dirigée en sens inverse. Ainsi, par exemple, quand la tête se dégage d'avant en arrière à la vulve, les épaules sont transversalement placées au détroit inférieur. De là la nécessité pour la tête et le tronc d'exécuter l'un après l'autre la même série de quelques mouvements mécaniques : rotation, dégagement.

En ne tenant compte que des phénomènes mécaniques apparents et palpables, de ceux que l'accoucheur est appelé à chaque instant à reconnaître, on devra donc successivement observer d'abord les quatre mouvements opérés par la première partie fœtale qui s'engage, puis les deux derniers mouvements de rotation et d'expulsion de la deuxième partie fœtale.